

Colloque Eugesta 2027. La guerre des sexes. Violences conjugales dans les mondes anciens : pratiques, discours, imaginaire

Ces dernières années, de nombreux ouvrages ont été consacrés aux violences faites aux femmes, à des violences qui portent atteinte à leur intégrité physique et morale. Parmi ces violences qui visent à dominer l'autre en niant sa qualité de sujet, son honneur (*timê*), par la force, par un acte transgressif et violent, par la contrainte ou la privation de ce qui la.le définit statutairement dans la famille comme dans une communauté politique (L. Daligand, *Les violences conjugales*, Paris, 2016, p. 5), les violences conjugales restent pour l'Antiquité la manifestation de transgressions physiques ou morales peu explorées (L. Llewellyn-Jones 2020).

En se fondant sur les textes et les images et en tenant compte de leur logique générique, il s'agira d'explorer de façon diachronique les formes de violence exercées par l'un des conjoints sur l'autre au sein d'un couple conjugal dans les sociétés grecques, romaines, étrusques, mésopotamiennes de l'Antiquité. Par ce biais, il s'agira d'analyser les formes que prennent ces violences faites au corps et à l'esprit (mariage et nuit de noces présentés comme un acte violent, un viol, contraintes imposées au corps, menace par une arme, mutilations, sort, imprécation, usage de piège, ruse, adultère, viol, meurtre, coups et blessures, paroles...), leurs justifications (absence de désir, abandon, trahison, déshonneur, jalousie, colère...), leur perception et leurs conséquences, et de mesurer en quoi et comment elles sont l'expression d'un pouvoir de domination, d'un pouvoir social, politique voire économique, ou encore la manifestation d'une « détresse affective » ou statutaire en fonction de l'acteur ou actrice de l'acte, de son rang ou encore de son ethnie. Les questionnements permettront d'appréhender des pratiques effectives ou non, les discours portés sur elles, la prise en considération de ces violences par les législations anciennes, et l'imaginaire ainsi véhiculé dans les sociétés de l'Antiquité à propos du couple conjugal.

Les communications pourront porter sur les violences sexuelles, les violences verbales, les violences psychologiques, les violences sociales et économiques chez les humains et les divinités, chez les Grec.que.s, les Romain.e.s, ..., et les Barbares. Elles permettront d'interroger sous cet angle un pan des relations entre époux dans les mondes anciens, moins exploré jusqu'alors.

Bibliographie indicative

Centlivres Challet Cl.-E. (éd.), *Married Life in Greco-Roman Antiquity*, Londres, 2021

Rawson (éd.), *A Companion to Families in the Greek and Roman Worlds*, Malden, Mass., 2011

Verillhac A.-M., Vial C., *Le mariage grec du VI^{ème} s. av. J.-C. à l'époque d'Auguste*, BCH, suppl. XXXII, 1998.

Baroin C., « Violences sexuelles » 2016 dans F. Chauvaud, L. Bodiou et ali (dir.), *Corps en lambeaux. Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, Rennes, 2016.

Boehringer S. et Roditi A., « La définition et le politique : couple, violence et sexualité sous l'éclairage de l'Antiquité gréco-romaine », dans C. Metz et A. Thévenot (dir.), *Femmes et violences conjugales*, Paris, 2021, p. 15-36.

Cadiet L., Chauvaud F., Gaubard C., Schmitt Pantel P., Tsikounas M. (dir.), *Figures de femmes criminelles de l'antiquité à nos jours*, Paris, 2010.

Cohen D., *Law, Sexuality, and Society. The Enforcement of Morals in Classical Athens*, Cambridge, 1991.

Frontisi-Ducroux F., « Mythe et tragédie : épouses et mères sanglantes », in Loïc Cadiet *et al.*, *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 2010, p. 101-115.

Hubbard T. K., (dir.), *A Companion to Greek and Roman Sexualities*, Oxford, 2014

Llewellyn-Jones L. , « 'Knocking Her Teeth out with a Stone': Violence against Women in Ancient Greece », dans G. G. Fagan, L. Fibiger, M. Hudson et M. Trundle (éd.), *The Cambridge World History of Violence*, 1, Cambridge, 2020, p. 380-389.

Schmitt Pantel P., « Femmes meurtrières et hommes séducteurs : de la construction de la violence en Grèce ancienne », dans A. Farge et C. Dauphin (éd.), *De la violence et des femmes*, Paris, 1997, p. 19-31, repris dans *Aithra et Pandora. Femmes, Genre et Cité en Grèce ancienne*, Paris, 2009, p. 166-177.